Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901631-20260320-DELIB_2026_19-DE

COMMUNE DE
PLEYBER
CHRIST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° d'ordre de la délibération :
N°2026-19

Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 22
Votants : 23

Objet :
Détermination du nombre d'adjoints

Date de convocation :
16/03/2026

L'an deux mille vingt-six le 20 mars à 18h
Le conseil Municipal de la commune de Pleyber–Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien KERGUILLEC

Étaient présents : Christine SOVRANO, Tangi BRETON, Sabine REBEYROTTE, Alexandre BOUGET, Catherine LAURENT, Stéphane NEAR, Claire LAFOSSE, Patrice QUEMENER, Marie Claire PARCHEMINAL, Simon BUISSON, Aurélie BONTHONNEAU, Guy KERGOAT, Céline PERON, Thierry GUILLOU, Marina LOZACH, David PILLOT, Mélanie LHUILLERY, Matthieu SIFFIER, Souhila SANCHEZ, Emmanuel BECQUET, Annick LARGANT, Erwan NORMAND.

Absents : Emmanuel BECQUET (procuration à Tangi BRETON)

Secrétaire de séance : Claire LAFOSSE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;
Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 6 adjoints.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents d'approuver la création de **5 postes** d'adjoints au maire.

Le Maire
Julien KERGUILLEC

MAIRIE DE PLEYBER-CHRIST (Finistère)

La secrétaire